

**Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025**

**12 chemin des Écossais, 18300 Bué
Dimanche le 31 août 2025
16h 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Mot d'accueil**
- 2 Quorum**
- 3 Approbation du PV de l'assemblée générale 2024**
- 4 Adoption du rapport moral 2025**
- 5 Adoption du rapport financier 2024**
- 6 Adoption du budget prévisionnel 2025**
- 7 Discussion et décisions**
- 8 Vin d'honneur / apéro dans le jardin si le temps le permet !**

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025

Mot d'accueil

Bienvenue à toutes et à tous !

Cette année notre assemblée générale marque un moment charnière pour nous avec le don de Karine des archives de Christian, dans leur intégralité, au Musée Nicéphore Niépce. Il y aura beaucoup à discuter et à décider autour des conséquences de ce fait pour l'Association, et donc je propose de passer directement à l'ordre du jour et de commencer avec la vérification du quorum.

Quorum

Rapport moral 2025

Les treize mois depuis notre dernière assemblée générale ont peut-être semblé tranquilles, en dehors de notre exposition en collaboration avec les Biquins de Saint-Satur, mais pour Sally et moi ils ont été bien chargés. En bref :

2024

- En août, avec Martine, Michel, Aurélia et Patrick, nous avons monté une reprise de notre exposition « la Route bleue en noir et blanc » de 2022 en forme de petit souvenir de l'amitié entre Christian et notre cher et regretté membre Bernard, à l'origine du livre « La Nationale 7 ». Cette exposition à la Chapelle de Saint-Thibault a été un grand succès et, comme nos expositions antérieures, s'est terminée avec un solde positif. Depuis lors, Sally et Roger ont facilité la concrétisation d'un accord entre Karine Louis et le Musée national de l'Histoire de la Photographie à Chalon-sur-Saône au sujet de l'avenir des archives de Christian.

2025

- En mars, en réunion ici avec Sylvain Besson, Directeur des Collections au Musée Nicéphore-Niépce, nous avons esquissé les grandes lignes d'une donation de l'intégralité des archives photographique et papier, sauf une collection de tirages en forme de dépôt, destinée éventuellement aux enfants de Karine.
- Plus récemment, Sally, Roger et Sylvain se sont entendus sur la répartition des tirages entre donation et dépôt. À partir de cela, Roger a finalisé un tri définitif de la collection et Karine a lu et approuvé les deux contrats (de don et de dépôt) avec la ville de Chalon-sur-Saône. Karine a également signé un contrat de don avec la BnF pour une collection complète des livres de Christian, ainsi que des maquettes, des brouillons et de la correspondance entre Christian et ses éditeurs.
- À l'heure actuelle on attend l'approbation du conseil municipal de Chalon-sur-Saône pour signature des contrats. Puis il ne nous reste que le rangement des archives dans des cartons et tout est prêt pour le transfert au musée.

En gros, une année de belles réussites : une exposition de grand qualité et la finalisation d'un projet d'intégration de l'œuvre de Christian dans le patrimoine photographique français.

Roger Coleman, PRÉSIDENT

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025

Rapport financier 2024

Les dépenses pour 2024 se sont montées à la somme de 2 650 € et les recettes se sont élevées à la somme de 4 465 €, qui proviennent des ventes, des cotisations et des donations. Par conséquent, l'exercice de 2024 accuse un solde positif de 1 815 € et un solde créditeur de 3 753 € reporté de 2022 et donc d'une réserve de 5 568 € à la fin de l'exercice.

Comptes 2024 – jan-déc

	2022	2023	2024
Recettes	€	€	€
Cotisations	325	325	325
Donations	8	0	100
Phototypies	600	0	450
Ventes	2 883	0	3 413
Banque	0	0	0
Divers	150	0	177
Total	3 966	325	4 465
Dépenses			
Conservation	37	0	0
Promotion	43	0	0
Expositions	2 111	0	851
Prestation prof.	0	0	0
Assurance	3	209	224
Banque	60	61	95
Bureau	41	0	74
Droits d'auteur	1 259	0	1 406
Total	3 554	270	2 650
Résultat	412	55	1 815
Réserve reportée	3 286	3 698	3 753
Solde	3 698	3 753	5 568

Association Christian Louis : clair-obscur
Assemblée Générale 31/08/2025

Situation actuelle août 2025

Pour ce qui reste de 2025 je prévois les dépenses de 250 € liées à la préparation des archives pour le transfert à Chalon-sur-Saône, les recettes en forme de cotisations de 300 €, et donc un solde positif de 5 332 € à la fin de l'année.

Budget prévisionnel 2025

	ACTUEL	PRÉVISIONNEL
	€ fin juillet 2025	€ 31/12/2025
Recettes		
Cotisations	0	300
Donations	0	0
Phototypies @ 150 €	0	0
Ventes (livres, cartes, tirages originaux etc.)	0	0
Banque	0	0
Divers	0	0
Total	0	300
Dépenses		
Conservation	0	0
Promotion	0	0
Expositions	0	0
Prestation prof.	0	0
Assurance	248	0
Banque	38	0
Bureau	0	250
Droit d'auteur	0	0
Total	286	250
Résultat	-286	50
Reserve reportée	5 568	5 282
Solde	5 282	5 332

Sally Reilly, TRÉSORIÈRE

Discussions et décisions

L'Association Christian Louis : clair obscur a pour but de faire connaître et reconnaître, étudier et protéger l'œuvre de Christian Louis, et pour ce faire, promouvoir, organiser, participer à toutes expositions, publications sous toutes formes, conférences et travaux scientifiques et généralement promouvoir et veiller au devenir de l'œuvre dans son intégrité par tous moyens appropriés.

- 1 Préparation des archives pour le transfert à Chalon-sur-Saône**
- 2 L'avenir de l'Association Christian Louis : clair-obscur**
- 3 Les biens corporels et incorporels de l'Association.**

Vin d'honneur

Roger Coleman, PRÉSIDENT